



Challenge de la Mobilité du 16 au 22 septembre

Du 16 au 22 septembre 2019 aura lieu le challenge de la Mobilité, organisé par Grand Poitiers et dans le cadre de la mobilité, il est destiné à tous les établissements du territoire (associations, entreprises, administrations).

Publié le 13 septembre 2019

Un homme participant au challenge de la mobilité.

L'enjeu de ce challenge ?

Sensibiliser de manière conviviale et ludique les salariés et les établissements sur le thème de la mobilité durable, en valorisant les modes alternatifs à la voiture.

Un principe simple pour inviter les salariés à tester d'autres modes de déplacements

Pour chaque établissement, l'objectif du challenge est de mobiliser ses salariés pour qu'un maximum privilégie l'utilisation d'un mode alternatif à la voiture pour venir travailler durant le challenge : marche, vélo, télétravail, bus, covoiturage. Les étudiants de Poitiers sont également concernés.

Les établissements qui ont mobilisé le plus de salariés seront lauréats et recevront une récompense.

4 catégories pour ce challenge :

- › Moins de 20 salariés
- › De 20 à 99 salariés
- › De 100 à 499 salariés
- › Plus de 500 salariés

Une trentaine d'établissements (privés et publics) participent à ce challenge.

Initié par l'ADEME, ce challenge se déroule dans 20 autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Plus de renseignements sur :

www.challengedelamobilite.com/agglomeration/Grand-Poitiers-Communauté-Urbaine.15.html

GRAND POITIERS

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de
8h30 à 17h30

Pendant les vacances

scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30 du lundi au
vendredi

 0549523535